

Les classes bilingues paritaires français-allemand en danger ?

Appel à la raison !

On entend de plus en plus fréquemment, de la part de certaines personnes qui se prévalent de leur position, que l'enseignement bilingue français-allemand standard aurait des résultats décevants, notamment en ce qui concerne la sauvegarde des dialectes. Cette opinion correspond à une profonde méconnaissance du processus linguistique qui a abouti à leur régression. Sans entrer dans toutes les dimensions de cette problématique, **les signataires du présent texte ne sauraient accepter que l'on remette en question le bien-fondé de la filière bilingue paritaire français-allemand standard**, une avancée importante obtenue au début des années 1990, comme le font régulièrement ces mêmes personnes.

La filière bilingue français-allemand standard n'aurait selon leurs dires pas permis de sauver la pratique dialectale. C'est oublier que sa régression a débuté bien avant les années 1990. Ne perdons pas de vue que le discrédit sociopsychologique et éducatif jeté sur l'allemand standard notamment après 1945 est une des causes principales, sinon la principale, qui ont provoqué le lent dépérissement de l'allemand dialectal d'Alsace, de l'alsacien. Une fois que les dialectes ont été coupés de la langue de culture de référence ou langue mère, leur déconstruction, qualitative d'abord et quantitative ensuite, était assurée. La Suisse germanophone, région où standard et dialectes n'ont pas été dissociés, notamment à l'école, nous prouve le contraire, les dialectes y sont plus vivants que jamais. Le standard allemand a pu y jouer de tout temps son rôle de langue de culture de référence à laquelle puisent les dialectes.

On croit comprendre que ce qui les gêne, c'est l'allemand ressenti par eux comme langue étrangère, langue à laquelle les Alsaciens ne s'identifieraient pas. N'est-ce pas oublier le traumatisme subi par les Alsaciens durant la dernière guerre et la période post-traumatique caractérisée par le rejet de tout ce qui de près ou de loin rappelle l'Allemagne, y compris les dialectes allemands d'Alsace ? Si l'Alsace est sortie traumatisée par une mauvaise Allemagne du conflit de 1940-1944/1945 et si le post-traumatisme alsacien s'est caractérisé pendant des décennies par un antigermanisme primaire, de surcroît tourné contre soi-même, cela doit-il perdurer indéfiniment, avec tout ce que cela représente d'abandon et de perte ? **Le temps de la résilience n'est-il pas venu 70 ans plus tard ?** Celui du « *Werde wer du bist* », c'est-à-dire de la mise en œuvre de toutes ses capacités et propriétés, le temps de l'épanouissement, le temps du « fais ce que tu peux faire ».

La vitalité d'un dialecte dépend principalement de l'attitude de ses locuteurs face à sa valeur. En Alsace, dialectes et standard ont partie liée dans l'antigermanisme et en sont communément victimes. Étant entendu que les premiers ont un caractère germanique indiscutable et intégré comme tel par les Alsaciens, la revalorisation passe par celle des deux composantes de la langue régionale simultanément. Et ce n'est pas en parlant, par stratégie d'évitement, de langue alsacienne au sujet des dialectes que l'on règlera le problème. Le réinvestissement de la langue régionale dans ses deux composantes passe par un réinvestissement de la part de germanitude qui compose l'alsacianitude.

La filière bilingue français-allemand standard n'aurait pas permis un investissement affectif de la langue allemande par les élèves, mais le système a-t-il été conçu pour cela par les autorités ? Observons que la vision de l'Éducation nationale reste limitée à un bilinguisme fonctionnel qui de surcroît se contente souvent d'une simple technique de traduction du français vers l'allemand, c'est-à-dire une stratégie d'apprentissage et non une stratégie acquisitionnelle. Si l'on souhaite un investissement affectif de la langue, il faut à la fois mettre en œuvre une acquisition naturelle de la langue et rechercher un bilinguisme culturel basé sur l'histoire et la culture d'Alsace. Peut-on imaginer la langue française dissociée de l'histoire et de la culture de France ? Cette double stratégie, parce qu'elle aboutit à une vraie compétence linguistique et culturelle est seule à même de favoriser un véritable investissement affectif de la langue qui devient non seulement utile, mais procure du plaisir. Cette démarche n'a été que partiellement mise en œuvre par l'Éducation nationale, mais appliquée avec succès par les classes ABCM-Zweisprachigkeit. Acquérir une autre langue, c'est sortir de l'ethnocentrisme et entrer dans une autre histoire et dans une autre culture. Les oblitérer, c'est ne pas rechercher un investissement affectif de la langue ! De plus, combien de fois n'a-t-on entendu des cadres de l'Éducation nationale parler d'allemand langue étrangère ou encore de langue du voisin. En réalité, les enfants ne peuvent opérer un investissement affectif de la langue parce que personne ne leur dit que c'est aussi leur langue.

Lorsque la filière bilingue a été mise en place, avec d'ailleurs du retard sur d'autres régions concernées par les langues régionales, **elle répondait à une réelle et forte demande sociale, éducative et politique.** Et même si comme toute chose évoluant avec le temps, elle doit connaître des ajustements, il ne saurait être question de jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est-à-dire d'oublier l'essentiel, c'est-à-dire l'acquis, un capital humain individuel favorisant un capital culturel collectif et inversement.

L'allemand dialectal d'Alsace (alémanique et francique) doit être intégré **pleinement** dans l'ensemble du système éducatif et culturel alsacien, **notamment en option** dans la

filière bilingue existante ou en LCR (langue et culture régionales). **Tout doit être entrepris pour que les dialectes retrouvent leur place dans la société alsacienne, l'allemand standard aussi d'ailleurs, notamment à l'école d'Alsace.** Ce qui suppose **une action de revalorisation et d'encouragement, et une pratique** au quotidien de la part des instances politiques et éducatives.

Si nous voulons que la langue régionale, l'allemand, sous sa forme standard et sous ses formes dialectales, soit intégrée pleinement dans le système scolaire alsacien, **nous ne saurions accepter** qu'un enseignement bilingue paritaire français-alsacien soit mis en place en remplacement de celui existant, à savoir l'enseignement français-allemand standard. Si les dialectes doivent trouver leur place dans le système scolaire en Alsace, ils ne doivent pas se substituer au standard. Quand il y a des enseignants capables d'enseigner en dialecte alsacien, il faut alors ouvrir cet enseignement **en maternelle** (bilingue français-allemand dialectal et/ou allemand standard, ou immersif allemand dialectal et/ou allemand standard), **en tant qu'option, mais à partir du CP il faut revenir à titre principal à la pédagogie mise en œuvre dans la filière français-allemand standard**, comme en Suisse ou au Luxembourg, pays à forte dialectophonie, tout en conservant une place au dialecte à l'oralité. N'opposons pas le dialecte au standard. Ce qui conduit aujourd'hui au déclin de la pratique dialectale, à l'école ou ailleurs, ce n'est pas le standard, mais le quasi-monopole linguistique, culturel et social dont bénéficie la langue française.

L'histoire et la culture nous lèguent la langue allemande. L'avenir nous l'impose.

C'est à ne pas en douter ce que pensaient les politiques, les intellectuels, des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves et le mouvement culturel alsacien qui à partir de la deuxième moitié du XXe siècle revendiquaient une place pour la langue allemande dans le système scolaire alsacien et soutenaient les efforts fournis en la matière. Ainsi en a-t-il été notamment du président Pierre Pflimlin, d'Alfred Kastler (prix Nobel), du président Adrien Zeller, d'André Weckmann (écrivain bilingue), d'Eugène Philipps (sociolinguiste), de Germain Muller, de Marcel Rudloff, d'Adrien Finck, de Raymond Matzen, du recteur Deyon, du recteur de Gaudemar,... et de beaucoup d'autres.

Pourquoi ferions-nous ce que ni les Suisses, ni les Autrichiens, ni les Sudtiroliens, ni les Belges de la communauté germanophone et d'autres n'ont fait ? Tous ont opté en faveur de l'ouverture à un grand espace linguistique, de l'appropriation d'une grande culture et de l'intégration sociale et économique que confère la koinè allemande, et non pour l'entre-soi et le repli sur leurs seuls dialectes, renonçant ce faisant à une forme d'isolement et de provincialisme. La langue allemande nous permet de faire le lien avec notre histoire et notre

culture. Elle nous ouvre au monde germanophone (plus de cent millions de locuteurs en Europe) et à une grande culture, à une grande économie aussi. Pourquoi nous amputerions-nous d'un tel capital et de tels avantages ?

L'allemand est alsacien, tout comme l'alsacien, c'est de l'allemand. Dire que l'allemand standard est langue d'Alsace et de ce fait langue de France, prend une autre dimension que de dire que le berrichon est langue du Berry et donc langue de France. L'allemand standard a une dimension géopolitique. Par ailleurs, un allemand standard vivant et vécu en Alsace confère à la culture bilingue alsacienne une dimension toute particulière. Deux réalités qui constituent une partie du problème de sa non-reconnaissance.

Prenons garde de ne pas reproduire le modèle imposé. Si de nos jours l'allemand apparaît pour beaucoup comme une langue étrangère, si cela crée une gêne et même de l'agressivité que de vouloir le rendre visible et l'utiliser dans l'espace public, nous sommes en présence d'une construction, de quelque chose de voulu, d'une réaction opérée par une insistante action politico-culturelle mise en œuvre en particulier après 1945. N'occultons pas les interdits scolaires, médiatiques et culturels qui ont été prononcés à l'égard du standard. Question. S'il n'est pas d'ici pourquoi donc a-t-il fallu l'interdire ? Être contre l'allemand dans une région, qui tout au long de son histoire, a toujours participé de la « germanophonie », relève d'une profonde manipulation des consciences, dont le résultat le plus efficace est l'auto-aliénation. Aucun peuple abandonne volontairement sa langue première. Les mutations linguistiques sont mises en œuvre par ceux qui organisent la socialisation, notamment à l'école, mais aussi dans les médias. Elles sont le résultat d'une politique, d'une construction.

Au moment même où au niveau **national l'amitié franco-allemande** est proclamée en permanence, rappelons ce dont des générations d'intellectuels ont rêvé pour l'Alsace, à savoir d'être un trait d'union, un pont entre la France et l'Allemagne et de faire la synthèse des deux grandes cultures européennes, la française et l'allemande. C'est aussi à l'aune de l'Alsace, du **devoir historique et culturel** qu'elle se doit de remplir et du **champ d'expérimentation** de l'amitié franco-allemande au quotidien qu'elle se doit de devenir que l'on mesurera la profondeur de sa réconciliation avec elle-même et l'ampleur de l'amitié entre la France et l'Allemagne.

Notes

(1) En 1945, l'allemand est interdit de séjour dans les écoles préélémentaires et élémentaires d'Alsace. Il faudra attendre des décennies pour qu'il y fasse un retour. Le mal était fait.

(2) Si le professeur d'université à Bâle peut utiliser son dialecte dans ses cours, c'est aussi parce qu'il a suivi sa propre formation en standard. Tout ce qui se dit en standard peut aussi se dire en dialecte, même si parfois c'est autrement. En tout cas, c'est un énorme enrichissement pour les dialectes que de pouvoir y puiser, au point d'ailleurs que standard et dialectes se confondent dans la culture de référence. Sur ce terrain-là, il n'y a pas en Suisse de culture haute et de culture basse. Il y a une culture d'expression germanophone, entre autres.

(3) Et celle des tenants d'un pangermanisme qui serait toujours latent et puis l'allemand ne peut être langue régionale, c'est une langue nationale et encore pourquoi aurait-on besoin de l'allemand comme langue écrite, on a donc le français pour cela. Le ressenti n'est-il pas une post-vérité « Postfaktisch », qui se fonde davantage sur l'émotion et la subjectivité que sur la réalité et l'objectivité. Ressenti, ok, mais comment se construit le ressenti ? N'est-il pas trop souvent le résultat d'une construction, le fruit d'une manipulation ?

(4) L'acquisition naturelle consiste à ne pas traduire, mais à utiliser la langue comme moyen de communication dans les relations enfantines, puis scolaires, ce qui permet aux « mécanismes naturels d'acquisition » d'opérer, c'est-à-dire que les enfants « acquièrent » la langue au lieu de l'apprendre.

(5) Enquête ISERCO de 1989 : 90 % des Alsaciens se déclarent favorables à un enseignement de l'allemand, dont 82 % tout à fait favorables. Le même sondage révélait qu'une très grande majorité se dégageait pour l'emploi des dialectes à l'école maternelle, l'emploi de formulaires administratifs bilingues français-allemand...

(6) « L'allemand présente, du point de vue éducatif, la triple vertu d'être à la fois l'expression écrite de la langue de référence des dialectes régionaux, la langue des pays les plus voisins et une grande langue de diffusion européenne. Enseigner l'allemand à l'école primaire en Alsace participe ainsi d'une triple entreprise : soutien de la langue et de la culture régionales, enseignement précoce des langues vivantes et initiation à une culture européenne et internationale. » De Gaudemar Jean-Paul. *Programme à moyen terme de l'allemand à l'école*. Circulaire rectorale du 20 septembre 1991. In *Le programme Langue et culture régionales en Alsace. Textes de référence 1991-1996*, p. 45.

(7) Les deux Conseils généraux adressaient en 1991 une déclaration commune au ministre de l'Éducation nationale dans laquelle ils : « réaffirment leur attachement à la sauvegarde et au développement du **bilinguisme** en Alsace; estiment indispensable et urgent de stimuler et de développer l'enseignement de **l'allemand, langue régionale dans sa forme écrite,**

ainsi que le dialecte ». La question linguistique alsacienne, PK, Salde, Strasbourg, 1998.

(8) Rappelons que l'apport alsacien à la langue et à la littérature allemande est de première importance : le premier poème (830), la première charte (1251), la première chronique (1362), la première bible imprimée (1466), la première messe (1524), le premier roman (1557), le premier journal (1609)... de langue allemande sont alsaciens.

Les premiers signataires

- **Atzenhoffer Jean-Philippe**, membre de l'ICA et du CPA, docteur en économie
- **Boudot-Wolf Christophe**, secrétaire de l'ICA
- **Chauder Marc**, membre du comité de Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle
- **Elchinger Christophe**, vice-président de l'ICA
- **Enderlein Évelyne**, membre de la commission linguistique du Conseil Culturel d'Alsace.
- **Foessel Cyril**, membre de la FAB
- **Froehlicher Claude**, président d'Eltern Alsace, association membre de la FAB et du Conseil Culturel d'Alsace
- **Goetschy Bernard**, membre du conseil culturel d'Alsace
- **Goulet Vincent**, président de Grenz'up, association membre de la FAB
- **Hell Patrick**, coordinateur de Schick Süd Elsäss, Culture et Bilinguisme, membre du conseil culturel d'Alsace
- **Howiller Alain**, journaliste, éditorialiste
- **Huber Christian**, administrateur de la page Facebook Alsace bilingue
- **Huber Christine**, vice-présidente de l'ICA
- **Kintz Patrick**, vice-président de l'ICA
- **Klein Pierre**, président de l'Initiative citoyenne alsacienne (ICA), président de la fédération Alsace bilingue, membre du bureau du Conseil culturel d'Alsace
- **Klotz Olivier**, membre du conseil culturel d'Alsace, ancien membre du conseil d'administration d'ABCM-Zweisprachigkeit
- **Leguil Aurélie**, représentante de l'APEPA au Conseil académique de la langue régionale
- **Loth Thierry**, président de l'APEPA association membre de la FAB et du conseil culturel d'Alsace
- **Lux Pascale**, vice-présidente d'ABCM-Zweisprachigkeit
- **Martineau Céline**, vice-présidente de l'APEPA, déléguée du Haut-Rhin
- **Meyer Pierre Peter**, membre du conseil culturel d'Alsace
- **Morgenthaler Rémy**, président de Heimetsproch un Tràdition, association membre de

la FAB et du conseil culturel d'Alsace

- **Muringer Daniel**, artiste musicien, syndicaliste, membre de Culture et Bilinguisme, membre du conseil culturel d'Alsace
- **Niedermeyer Jean-Michel**, professeur en ABIBAC, responsable associatif, membre d'ICA
- **Oster Louis**, président du Cercle Richard Wagner pour le Rayonnement de l'Art lyrique en Alsace, membre du Conseil Culturel d'Alsace
- **Peter Armand**, éditeur
- **Peter Jean**, président d'OMA, association membre de la FAB
- **Reibel Jacques**,
- **Reppel Norbert**, secrétaire de Heimetsproch un Tradition, association membre de la FAB et du Conseil culturel d'Alsace.
- **Rieger Serge**, Liedermàcher président de Horich de Storich, membre du conseil culturel d'Alsace
- **Sarbacher Karine**, présidente d'ABCM-Zweisprachigkeit, association membre de la FAB, membre du conseil culturel d'Alsace
- **Schleef Jacques**, secrétaire général du CPA
- **Schmitt-Troxler Evelyne**, membre du conseil culturel d'Alsace
- **Troestler Étienne**, directeur du FEC, membre de la FAB, membre du conseil culturel d'Alsace
- **Vonfelt Émilie**, vice-présidente de l'ICA
- **Weiss François**, docteur en linguistique, membre de l'ICA, membre du conseil culturel d'Alsace, docteur honoris causa de l'université d'Athènes
- **Woehrling Jean-Marie**, président de Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle, association membre de la FAB et du conseil culturel d'Alsace
- **Zeter Jean-Daniel**, président du Club perspectives alsaciennes (CPA), association membre de la FAB

Les suivants (au début nous voulions en rester à ces premiers signataires, finalement nous avons décidé d'ouvrir l'appel à un large public et le proposons à votre signature, **soit sur <https://chn.ge/2L1WPUO> ou à l'adresse ica.2010@orange.fr en indiquant : je signe l'appel à la raison et autorise à en faire publiquement état**)

- **Anstett Roland**,
- **Straumann Eric**, député
- **Bouvier Jean-Pierre**, ingénieur A et M,
- **Baumann René**, professeur honoraire de la Faculté de Médecine, membre de l'ICA
- **Fabian Antoine**, vice-président du LRAM

- **Higi Paul**, agrégé d'Histoire ancien Directeur de l'Education et de la Formation du Conseil Régional d'Alsace
- **Buchmann Andrée**, adjointe à la maire de Schiltigheim en charge des Domaines, du Patrimoine et du Rayonnement International
- **Igersheim François**, professeur honoraire d'histoire de l'Alsace (Université de Strasbourg)
- **Federmann Georges Yoram**, psychiatre gymnopédiste
- **Brumbt François**, musicien, Liedermacher
- **Liliane Tetsi**,
- **Stirnweiss Bernard**, ancien président de la CCI Alsace
- **Sorg Jean-Paul**, philosophe
- **Plasseraud Yves**, président du groupement pour le droit des minorités (GDM)
- **Sieffert Raymond**, membre du CA de Culture et Bilinguisme - René Schickele Gesellschaft, membre du Comité SCHICK' Sud Elsass - Culture et Bilinguisme
- **Scherb Henri**, président d'honneur de Heimetsproch un Tràdition
- **Devriendt Jean**, Enseignant, Dr en Théologie, Chercheur associé à l'Université de Lorraine
- **Gaendner Roland**,
- **Stehly Ralph**, professeur émérite de l'université de Strasbourg
- **Linder Théo**, vétérinaire, conseiller d'entreprise retraité
- **Kopf Gabriel**,
- **Hoepfner Jean-Paul**, président d'association
- **Hasselmann Pierre**, ingénieur à la retraite
- **Gerges Catherine**, parent d'élève en classe bilingue
- **Gerst-Mehn Jean-Claude**, citoyen alsacien
- **Engel Roland**, Liedermacher
- **Schaller Raymond**, médecin retraité
- **Schnell Frantz**, membre d'UL
- **Kohler Francis**, ancien cadre de la fonction territoriale
- **Roeck Thomas**, ancien trésorier ABCM Saverne
- **D'Andlau-Hombourg Christian**, comte
- **Furst Jean**, membre ICA, chef d'entreprise retraité, ancien animateur socio-culturel
- **Dolivet Jean**,
- **Feuerbach Michel**, avocat
- **Callé Philippe**,
- **Beyer Antoine**, ancien élève du Lycée franco-allemand (Freiburg i. Br), enseignant-chercheur, Université de Cergy-Pontoise.
- **Richter Jean-François**, ancien adjoint au directeur régional Alsace de l'ANPE

- **Phillips Jean-Yves,**
 - **Kohler Jean-Robert,** ancien directeur de l'enseignement catholique d'Alsace
 - **Eiller Robert,** ancien directeur de l'école normale de Sélestat
 - **Loustau Pascal,**
 - **Schneider Brigitte,** membre de l'ICA
 - **Boetzlé Carmen,**
 - **Grandis Gabriel,**
-
- **Normand Anne,**
 - **Morber Jean-Marie,** chef d'entreprise, fondateur de l'association Liederbrunne
 - **Schmitt André,** adjoint au maire de Wingen
 - **Schaffhauser Jean-Luc,**
 - **Risacher Louis,** chef de vente Allemagne (filiale Allemande) à Wesseling, vice-président de la Fédération Française des Echecs
 - **Vecker Jacques,**
 - **Hug Marc,** professeur de linguistique à la retraite
 - **Immele-Elkann Bernadette,** professeure agrégée d'allemand
 - **Keppi Hélène,** fondatrice de la crèche bilingue Petit Prince -Kleiner Prinz (F-D)
 - **Dubler Albert,** architecte, ancien président de l'union internationale des architecte
 - **Simon Jean-Paul,** maître ébéniste, référent national du Brevet de Maîtrise, jury national aux Olympiades des Métiers.
 - **Bourgun Jean-Marie,** avocat, ancien intervenant en alsacien à l'école maternelle d'Ostwald
 - **Elsass Philippe,** ingénieur. des Mines de Paris, doct. ing. en géologie, ancien directeur du Service Géologique Régional d'Alsace, ancien président de Ritte Ritte Ross, association pour le bilinguisme à Rosheim
 - **Class Martin,**
 - **Perraut Alfred,** conseiller municipal de Hindisheim
 - **Deybach Antoine,** retraité, ancien directeur de maison de retraite, membre d'associations citoyennes et écologiques.
 - **Rozzi Pascal,** responsable bénévol
 - **Hamm Richard,** adjoint au maire d'Illkirch-Graffenstaden
 - **Mura Albert,** éducateur retraité, correspondant du journal « L'Alsace », président de l'ensemble musical des Joyeux Vignerons de Thann
 - **Hirth Lucien,** directeur territorial retraité
 - **Venker Karl,**
 - **Kehren Marie-Jeanne,**
 - **Gasser Claude,** président des juges consulaires de Mulhouse

- **Gresser Rémy**, vigneron
- **Muller Marc**,
- **Muller Jacques**, ingénieur, parent d'enfant plurilingues grâce aux classes bilingues
- **Richter Jean-Pierre**, ingénieur
- **Fruchier Bernard**, professeur de philosophe à la retraite
- **Langenfeld Pierre**, gérant de société
- **Smith-Memheld Christiane**, formatrice en langues
- **Lorentz Michel**, maire de Roeschwoog
- **Batt Marie-Thérèse**, créatrice du site franco-allemand à parité horaire à l'Institut de l'Assomption (Etablissement privé)
- **Bauer Guy**,
- **Garnier Pat**, ancien directeur du musée national de l'automobile de Mulhouse
- **Reutenauer Jonathan**, étudiant
- **Adam Marcel**, Liedermacher
- **Mori Bernard**, vice-président de l'AMROF « Amis de la Maison rurale de L'Outre-Forêt » à Kutzenhausen
- **Fischer Françoise**,
- **Klein André**, ancien directeur général des services du Département du Haut-Rhin, puis de la Région Alsace
- **Bitsch Pascal**, responsable associatif
- **Loew Eddy**,
- **Walter Pierre**, président de l'Association des Auteurs et Artistes d'Alsace
- **Bentz Michel**, professeur agrégé d'anglais
- **Burckel Joseph**,
- **Thirion François**, président honoraire du Cercle de Recherche Historique de Ribeauvillé
- **Paulus Pierre-Alain**, général de Gendarmerie (2ème Section)
- **Werck Jean-Claude**,
- **Kleinschmidt Jean**, enseignant retraité
- **Gradoux Nathalie**, mère de deux enfants en filière bilingue
- **Mattoug Michel Ph.**,
- **Keller Jean-Pierre**,
- **Poinsignon Hélène**,
- **Wurtz Gérard**, président d'Honneur de l'Eures-T Oberrhein/ Rhin Supérieur, ancien Secrétaire Régional du SGEN CFDT
- **Keller Daniel**, ancien président de S »Elsass in d'Schuel association des professeurs de langues et cultures régionales d'Alsace
- **Uhlrich Jean-Georges**, enseignant retraité

- **Deiber Bernard,**
- **Husser Jean-Marie,** chirurgien des hôpitaux retraité,
- **Dietsch Léon,** Président de Culture et Bilinguisme de Lorraine
- **Dreyer Rudy,**
- **Seitz Madeleine,**
- **Kindbeiter Jean-Marie,** cadre supérieur à la retraite
- **Simler Gérard,** membre de l'ICA, du CPA et de Unser Land. médecin généraliste
- **Julien-Saint-Amand Luc,** avocat associé, docteur en droit européen , conseiller technique de la chambre de commerce d'Alsace pour les relations franco-allemandes, conseiller du commerce extérieur de la France, Alsace Grand-Est, responsable attractivité et relations franco-allemandes
- **Baade JP,**
- **Schnell Marie-leine,**

- **Bauer Marlyse,** enseignante en classe bilingue « partie française » à la retraite

- **Klein Julianne, docteur vétérinaire**

- **Burtscher Alain,** pédiatre

- **Geiger Jean-Michel,**
- **Cardonne Gérard,** écrivain
- **Witz Jean-Claude,**
- **Weber Jean-Jacques,** président honoraire du Conseil général 68,député honoraire, ancien maire de Sausheim, ancien conseiller général de Saint-Amarin
- **Morhard Jeanine,**
- **Parmentier Elisabeth,** professeur des universités Strasbourg et Genève
- **Merckling Claire,** professeur d'allemand à la retraite
- **Matelot René,**
- **Jacky Bruno,** chef d'entreprise
- **Birgel Pascal,**
- **Hubschwerlin André,** ancien cadre du bâtiment
- **Pascal-Prêtre Gérard,** retraité de la fonction publique territoriale
- **Anfray Estelle,** citoyenne engagée, membre de l'ICA
- **Faber Lucien,** géomètre-expert DPLG retraité
- **Nibel Jean, adjoint au maire honoraire**
- **Hamm Jean,** professeur d'anglais, parent d'enfants scolarisés en filière bilingue
- **Simon Sophie,** docteur en droit international, spécialiste du droit des minorités

- **Heiligenstein** Alphonse,
- **Bernhardt Georges**, ancien conseiller municipal
- **Beck Gilbert**, Kiné-ostéopathe
- **Schellenbaum Joseph**, responsable associatif
- **List Erwin**, musicien
- **Klein Jacques Paul**, ambassadeur, membre de l'Académie d'Alsace, Sous-Secrétaire Général des Nations Unies (ret.), Général de Division de l'Armée de l'Air (ret.)
- **Laurent-Naldini**, traductrice littéraire, écrivain
- **Lallemand Amandine**, psychologue

D'autres signataires vont se rajouter.